

# Notre territoire en 2030

Pornic agglo Pays de Retz



4 *Introduction*

6 **« Ce qui nous arrive » :  
tous littoraux, tous métropolitains**

16 **Adaptons-nous face à l'urgence climatique**

Trouvons des pistes de résilience face aux risques liés à l'eau

Misons sur les mobilités alternatives à la voiture

Avançons vers la sobriété énergétique

26 **Prenons appui sur ce qui nous unit**

Défendons nos centres-villes et centres-bourgs

Protégeons notre patrimoine et nos paysages

Révélon le territoire d'eau

36 **Mobilisons-nous pour être à la hauteur des défis  
sociaux**

Renforçons le lien social

Prenons soin de nous et en particulier de nos aînés

Adaptons-nous pour mieux accompagner les jeunes et les enfants

Réinventons les conditions du dialogue citoyen

Partageons la culture du numérique

La communauté d'agglomération a connu, depuis trois ans, un nouvel élan, lié à la fusion des Communautés de Communes de Pornic et de Cœur Pays de Retz en 2017 et à l'adhésion de Villeneuve-en-Retz en 2020. Le Projet de Territoire entend profiter de cette dynamique pour impulser une réflexion prospective, afin de mieux anticiper les défis du territoire à 10, 15, 20 ans.

Ce fascicule restitue le travail conduit sous l'impulsion des élus de Pornic agglo Pays de Retz entre l'été 2018 et l'hiver 2020. Durant deux ans, nous avons travaillé en bilatéral et en collectif avec les maires et les vice-présidents, rencontré les élus des territoires voisins, fait des détours par le futur avec des experts et des citoyens, sommes allés chercher de bonnes idées ailleurs sur le territoire. Le document a été préparé en amont des élections municipales et communautaires de 2020 (pour explorer) et repris en aval, pour bien faire correspondre les ambitions aux options de la nouvelle équipe en place.

Voici résumées les réflexions et propositions issues des travaux des élus, des techniciens et des acteurs ressources du territoire, de tous horizons et de toutes compétences. Au total, **plus de 250 personnes ont été mobilisées**.

Ce Projet de Territoire n'est pas un document réglementaire, normé, obligatoire. Au contraire, sa valeur réside dans les acteurs qu'il a réussi à impliquer et à rassembler, dans la sincérité des temps de travail et expressions collectives qu'il a fait ressortir, et surtout dans l'**usage politique et stratégique futur** qui en sera fait par l'intercommunalité.

Ce projet de territoire **n'a pas vocation à embrasser la totalité des domaines couverts par les politiques communautaires**. Il « déborde » les périmètres de compétences et d'actions actuels pour envisager la transversalité des sujets qui concernent le territoire, en relation avec ses voisins.

Ce projet de territoire ne reprend donc pas l'ensemble des documents produits et ne prétend pas à l'exhaustivité. Ce n'est pas non plus un rapport d'expert. Il **s'appuie principalement sur la parole des acteurs** : élu.e.s, chefs d'entreprises, militants associatifs, acteurs du secteur public, du social, de la culture, du tourisme.

Il propose d'abord un regard sur notre communauté, avec le recul nécessaire : quelques chiffres, mais pas trop, plutôt une approche sensible du territoire, de ceux qui l'habitent ou le fréquentent, ponctuellement ou régulièrement.

Il propose ensuite l'expression d'une volonté, issue des nombreuses rencontres qui

ont émaillé la démarche. Cette volonté, c'est **celle d'agir ensemble pour faire face aux grands défis environnementaux et préserver le territoire**, en appui sur le patrimoine, les paysages et l'eau, si caractéristique de l'identité de l'agglomération. C'est aussi celle de **retrouver pour prendre soin d'une population qui change**, confrontée au vieillissement et au rajeunissement accélérés du territoire, mais aussi à de nouvelles demandes : le numérique, la participation...

Pour chacune de ces thématiques, nous avons **la valeur ajoutée de l'action collective** à l'échelle de l'agglomération :

- Sur certains enjeux, les réseaux, les politiques publiques existent déjà. Il s'agit de les coordonner, de les unifier, d'harmoniser encore davantage. Bref, de **faire mieux**, en approfondissant ce qu'on fait déjà, en le faisant ensemble.
- Sur d'autres, il s'agit d'augmenter les capacités d'action publique, de lever les obstacles imposés par la fragmentation et parfois même d'aller chercher l'aide des autres collectivités (Etat, département, ...) et réseaux (SNCF, ...). Bref, de **faire plus**, avec davantage de moyens, unis à la bonne échelle.
- Certains enjeux enfin, comme celui de l'aménagement urbain et territorial, de la préservation des sols non bâtis d'intérêt agricole ou environnemental, des paysages, de l'organisation générale des services itinérants, ... imposent de changer de modèle de développement : **faire autrement**. Il s'agira donc de faire autrement, avec de nouveaux modèles, en partageant et diffusant l'innovation autant que possible.

De façon systématique, nous avons présenté à travers un encart « *c'est déjà à l'oeuvre* », les actions en cours portées par l'agglomération sur chacune des grandes thématiques.

Enfin, pour chaque thématique phare retenue, des actions emblématiques à venir pour l'agglomération sont mises en avant. Elles seront mises en oeuvre dès le début du mandat pour celles qui concernent l'adaptation du territoire aux enjeux environnementaux globaux.



## « Ce qui nous arrive » : Tous littoraux, tous métropolitains

Pour dire ce qu'est au fond le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, on pourrait se contenter d'installer une réalité statistique : **62 000 habitants, en augmentation constante** (+ 1.6 %/an depuis 2011) ; vivant dans un espace dédié à 88 % à l'agriculture ou aux espaces naturels ; dont **moins de la moitié des actifs travaillent au sein de l'agglomération** ... les autres allant chaque jour à Nantes Métropole, à Saint-Nazaire ou dans le reste du département, à **65 % dans l'économie de services**, notamment celle liée tourisme ; des habitants se déplaçant dans l'immense majorité (85%) en **voiture** ; constitués à 30 % en ménages d'une seule personne ; avec un **vieillissement** plus marqué qu'ailleurs (30 % de 65 ans et plus en 2050) ; etc.

Derrière cette réalité statistique, il y a de puissants phénomènes de transformation du territoire : **l'attraction littorale propre à une grande partie de l'ouest français**, des trajectoires résidentielles choisies à la recherche d'un meilleur cadre de vie, **une dynamique de concentration des emplois et des activités autour des grandes métropoles**, qui concentrent, aimantent et redistribuent bien au-delà de leurs périmètres.

Le point commun à ces transformations qui nous concernent, ce sont les flux. Lorsqu'on sillonne le territoire de Pornic agglo Pays de Retz, d'est en ouest et du nord au sud, on constate que **ce territoire est tissé de ses flux et fabriqué par eux**. Mobilités quotidiennes ou saisonnières, ponctuelles ou régulières, échanges de courtes distances ou de longues portées, ... ils font de ce territoire une place ouverte à 360 degrés.



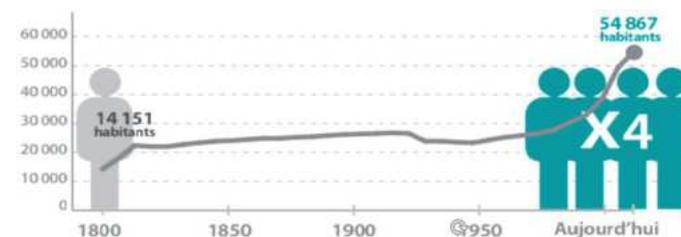
# L'influence du littoral ... jusqu'aux portes de la métropole Nantaise !



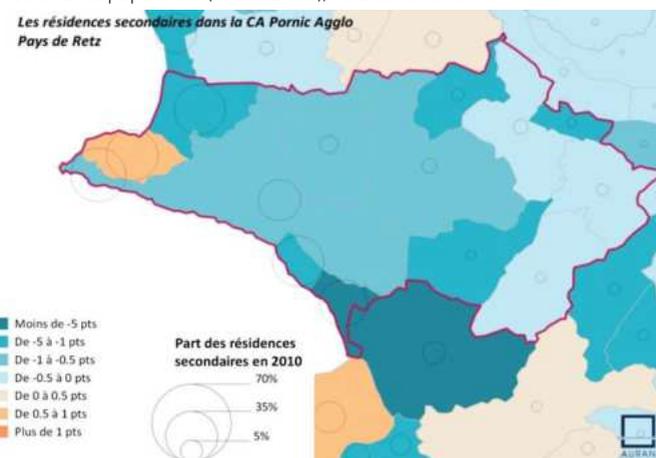
Le phénomène de littoralisation n'est pas nouveau. Il s'exprime par la concentration des populations et des activités humaines le long ou à proximité des littoraux. C'est vrai, en France où les communes littorales accueillent 10% de la population sur 4% du territoire hexagonal. C'est vrai en Loire Atlantique, où plus de 160 000 personnes habitent les communes littorales, et c'est aussi vrai à Pornic agglo Pays de Retz où les communes de bord de mer rassemblent 60% des habitants, soit plus de 35 000 habitants permanents.

Ce phénomène est sous-tendu par le cadre de vie que notre littoral propose : offre balnéaire, services et commerces, ensoleillement, loisirs, ... Cette attraction est à l'origine d'une densification croissante des aménagements sur les communes littorales mais aussi rétro-littorales. **Les ménages attirés par la côte s'installent aujourd'hui dans les communes dites de «l'intérieur»**, où le foncier est plus accessible. Aucun bourg de l'agglomération n'est d'ailleurs à plus de 20 kilomètres de la mer et le réseau des fleuves côtiers, marais, canaux et estuarien relie l'ensemble, et forme une unité de milieux sous influence maritime.

Autrefois caractérisée par l'importance des résidences secondaires et le pic de fréquentation estival, l'influence du littoral s'exprime aujourd'hui par l'installation à l'année d'un grand nombre d'actifs, en provenance des métropoles du Grand Ouest (qui travaillent dans les métropoles alentours ou pratiquent le télétravail), l'allongement de la « saison estivale », bien au-delà des mois d'été, mais aussi par l'augmentation du nombre de résidences secondaires dans les communes rétro-littorales, qui commencent aussi à accueillir des emplois et des activités liées à la mer.



Evolution de la population (1800-2015), source AURAN



Evolution des résidences secondaires entre 2010 et 2015, source AURAN



Localisation des entreprises affiliées « Mer et Littoral », 2019, source Pornic agglo Pays de Retz

## L'influence des métropoles ... jusqu'au littoral !



Déplacements domicile-travail, habitudes de consommation, échanges économiques, pratiques culturelles et de loisir : **toutes les communes de notre agglomération sont entrées dans l'ère d'influence de Nantes et Saint-Nazaire**. Le fonctionnement quotidien de nos villes et nos bourgs est totalement imbriqué avec celui des métropoles.

Le littoral pornicais n'est plus seulement un chapelet de stations « balnéaires ». Il s'inscrit aujourd'hui dans de nombreuses relations avec ces polarités. Les bourgs ruraux du pays de Retz profitant du desserrement métropolitain connaissent une poussée démographique. Elles sont aujourd'hui intégrées dans le bassin d'emploi de la métropole nantaise, dont l'offre de services, culturelle, de santé et éducative est mobilisée par leurs habitants.

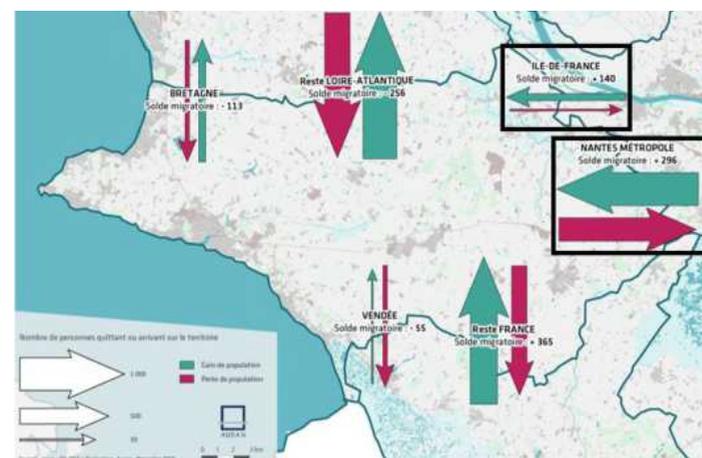
**Cela a des effets visibles sur notre territoire et jusqu'à la Vendée.** Le profil économique de l'agglomération se diversifie et intègre désormais des fonctions de plus en plus qualifiées. La part des cadres et professions intellectuelles dans la population augmente, tout comme celle des nouveaux résidents issus des métropoles. 43% des nouveaux arrivants viennent de Nantes Métropole, de Paris, de Rennes, ou de Brest. De même, le nombre d'entreprises qui déménagent chaque année depuis Nantes Métropole augmente : elles sont 30 par an en moyenne. Enfin, les acteurs du territoire constatent une augmentation des demandes traditionnellement « urbaines » de la part des nouveaux habitants qu'il s'agisse de services, physiques ou numériques, d'accès à la culture et aux sports urbains...



Part des cadres des fonctions métropolitaines dans les emplois dans Pornic agglomération Pays de Retz ( source INSEE)



Déplacements domicile travail quotidiens, 2014, source INSEE



Migrations résidentielles vers et depuis Pornic Agglomération Pays de Retz, 2016, AURAN

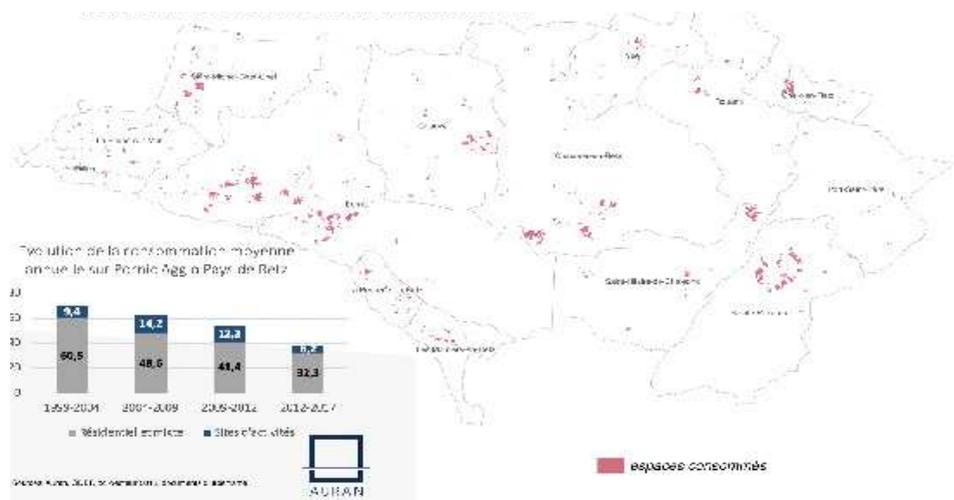
## Une attractivité de plus en plus forte qui nous oblige à être proactif ...

L'attractivité exercée par le littoral et la métropole de Nantes - Saint- Nazaire rend le territoire particulièrement dynamique. Toutes les communes de l'agglomération connaissent une forte croissance de leur population chaque année depuis dix ans (+2,8% à Vue ; +3,3% à Sainte-Pazanne, +3,6% à Cheix-en-Retz ; +3,2% aux Moutiers ; ...).

Cette attractivité est une opportunité pour le développement du territoire mais **elle menace aussi ce qui fait la richesse première du territoire : sa qualité de vie**, sa capacité à offrir un haut niveau de services aux habitants, son cadre paysager préservé, la possibilité d'être sur un territoire à taille humaine, dans lequel on peut aisément échanger, se rencontrer, ...

Cette attractivité peut aussi être un piège : elle peut nous laisser croire que nous n'avons pas besoin de nous réinventer pour faire venir des gens et des activités nouvelles. Bien souvent les territoires les plus privilégiés, les mieux dotés, sont ceux qui se posent le moins la question du changement de modèle de développement.

Pourtant, nous faisons ici **le choix de poser des ambitions fortes pour que la croissance de notre territoire ne se fasse pas « sans développement »**, c'est à dire sans bénéfices pour la qualité de vie de nos habitants.



600 hectares ont été consommés par l'urbanisation dans l'agglomération depuis 1999

## ... et à prendre conscience de nos vulnérabilités environnementales

Notre territoire est reconnu comme un écrin préservé, au cœur d'un territoire attractif. Sa superficie est constituée à près de 89% d'espaces naturels et agricoles. Le vignoble, le bocage, les 296 hectares de zones humides (les étangs, les marais, les canaux) et, bien sûr, les 43 kilomètres de côtes littoral, forgent une infrastructure de nature, essentielle au territoire.

**Ces atouts fragiles subissent des pressions** démographique, foncière et économique, liées à l'attractivité du territoire d'une part, mais aussi liées à l'intensification du changement climatique.

Les sols s'artificialisent ici plus rapidement que la moyenne régionale et nationale. L'état des masses d'eau, sur le plan de la disponibilité de la ressource comme des pollutions inquiète. L'appauvrissement des sols et l'érosion de la biodiversité observés sont les conséquences de la destruction progressive des milieux et des cycles naturels. 2011, 2014 et 2015 : les 3 années les plus chaudes au 21ème siècle ont été observées dans l'agglomération lors de la dernière décennie. Les intempéries se multiplient chaque année. Ces trente dernières années, plus d'une cinquantaine de catastrophes naturelles ont été publiées au Journal Officiel concernant une ou plusieurs communes de la CA Pornic Agglo Pays de Retz. Elles concernent surtout des inondations, des coulées de boue ou des mouvements de terrain. (source PCAET)

Le diagnostic rendu par le PCAET nous alerte sur le fait que ces épisodes sont amenés à se démultiplier, en fréquence et intensité, dans les années à venir. Ces événements auront des effets en cascade : coupures d'électricités fréquentes dues aux tempêtes, précarisation de l'habitat suite aux inondations, ressources en eau potable limitées (point de vue quantitatif et qualitatif), ressources en eaux de loisir altérées (développement d'algues toxiques, eutrophisation des eaux et débits moins élevés), écosystèmes naturels altérés (en particulier les zones humides), rendement des cultures modifiés, phénomènes d'îlots de chaleur urbains exacerbés, l'émergence de maladies infectieuses, ...

Chacun de ces événements nous montre à quel point nous sommes vulnérables. Il s'agit donc de **mettre au centre de notre développement l'enjeu de la fragilité de nos ressources**, la terre, le sol mais aussi l'eau, du littoral aux rivières.



ADAPTONS NOUS FACE AU  
CHANGEMENT CLIMATIQUE



## Adaptons nous face au changement climatique

L'avenir de notre agglomération, dans les rapports aux milieux qu'elle occupe n'est pas écrit. Ce que l'on sait, c'est que l'environnement s'annonce moins stable que jamais. Ces enjeux écologiques touchent directement des domaines d'activités variés : l'économie, l'agriculture et l'alimentation à travers le projet alimentaire territorial, le tourisme, les réseaux (la fourniture de l'eau potable, la production d'énergie), ... Au fond, ils portent sur la santé du territoire comme espace vivant. La santé de ses sols, de ses eaux, de son air, de ses cycles. De cette santé, dépendent à long terme les usages, les possibilités de vivre et travailler ici, le désir d'y demeurer ou d'y venir.

Ici comme sur une grande partie du littoral atlantique, les rapports à la mer, à la côte, au système des eaux et aux ressources des milieux en général, sont bousculés par le changement climatique et ses effets systémiques. Côte sauvage, plages et estrans, marais et canaux, paysages et vents : notre environnement est remarquable mais aussi fragile. Il est marqué par l'urbanisation littorale, qui l'expose encore davantage aux aléas naturels. Nous souhaitons améliorer nos connaissances pour garantir l'accès à une eau de qualité pour tous, investir massivement dans la gestion des eaux pluviales et faire de l'eau un sujet central du dialogue avec les agriculteurs et les acteurs économiques.

**S'adapter au changement climatique, c'est trouver des pistes de résilience face aux risques liés à l'eau**

Nous devons aussi nous ouvrir à d'autres modèles de développement et d'aménagement que ceux auxquels on s'est habitué. C'est vrai sur l'artificialisation des sols, ça l'est aussi sur les mobilités. Nous voulons progressivement sortir de l'organisation orientée sur le « tout-voiture » et sur son utilisation individuelle.

Pour cela, nous voulons faire du lobbying pour faire accélérer les connexions aux territoires voisins (liaisons ferrés), investir sur le développement des modes doux, actifs et partagés et expérimenter de nouvelles formes de mobilités, en profitant du fait d'être un territoire touristique.

**Nous choisissons de miser sur les mobilités alternatives à la voiture**

Il s'agit enfin de considérer avec un regard transversal les ressources les plus fondamentales des communes de l'agglomération, comme l'alimentation en énergie par exemple. Les engagements que nous avons pris dans le cadre du PCAET nous poussent à réduire les consommations d'énergie (celles des usagers, des acteurs économiques, mais aussi les nôtres, acteurs publics !) et augmenter la production d'énergie renouvelable.

**Nous voulons avancer vers la sobriété énergétique.**



## Trouvons des pistes de résilience face aux risques liés à l'eau

*Avec le changement climatique, les risques qui pèsent sur l'eau de notre territoire s'accroissent. Depuis quelques années, nous travaillons d'arrache-pied pour anticiper l'augmentation du niveau de la mer et les risques de submersion marine (DSF, GEMAPI 2017) le long de nos 43 kilomètres de côtes. Mais tout le territoire est concerné par les risques aquatiques : accentuation des précipitations sur des temps très courts qui provoquent des sinistres à répétition, hausse des températures et des épisodes de sécheresse... A chaque saison nous constatons l'intensification de ces épisodes. L'ambition de trouver des pistes de résilience face à ces risques ne constitue pas seulement un « éco-geste », auquel nous devrions sacrifier au nom de l'esprit du temps. Elle ne dépend pas non plus que d'une vision strictement technique. Elle nécessite au contraire, une volonté politique forte. Notre mode de vie, notre sécurité, notre santé et nos activités économiques en dépendent. Nous devons devenir les gardiens de cette ressource et chercher à nous adapter à ses évolutions.*

### ➤ **Faire mieux : améliorer nos connaissances pour garantir l'accès à une eau de qualité pour tous**

La diversité et la qualité de nos masses d'eau, de Grand Lieu au Marais Breton sont constitutives de notre richesse patrimoniale. L'eau est une ressource universelle, gérée localement. Plaisanciers, habitants, industriels, agriculteurs, acteurs publics, ... nous en sommes collectivement usagers et collectivement responsables. Il nous faut introduire plus de compréhension et d'attention aux écosystèmes aquatiques. Comment, par nos comportements quotidiens pouvons nous contribuer à l'enrichissement des milieux aquatiques plutôt qu'à leur appauvrissement ? Dès le début de ce mandat, nous voulons monter en compétences sur les enjeux sanitaires (remonter à la source pour identifier les émetteurs de pollution ; comprendre comment mieux gérer les boues d'épuration, ...) et travailler sur la pédagogie pour faire évoluer les comportements de tous les acteurs.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- aide aux familles à faibles revenus pour la mise aux normes de leurs installations d'assainissement
- évaluation de la qualité des masses d'eaux (Syndicat Mixte de la Baie de Bourgneuf et Agence de l'eau Syndicat Loire Aval)
- étude sur les besoins en matière de ressource (Comité Loire Bretagne)

### + **Faire plus : investir massivement dans la gestion des eaux pluviales**

Nous le savons depuis les travaux du SCOT, le risque inondation constitue le principal facteur de risques sur le territoire du Pays de Retz. Nos réseaux ne sont pas dimensionnés pour pouvoir accueillir les précipitations intenses qui ont cours sur le territoire depuis quelques années. Il nous faut investir massivement, dès le début du mandat, pour re-calibrer nos infrastructures. Il en va de la sécurité des personnes et des biens.

Il faut se préparer à entreprendre un chantier aussi vaste que celui de la gestion des eaux usées. Re-calibrer les infrastructures, cela ne veut pas (ou plus) dire que nous devons uniquement trouver les moyens d'évacuer l'eau rapidement en aval. Au contraire, il nous faut désormais trouver les moyens de ralentir son débit, en amont. Cela passe par la diminution des surfaces imperméabilisées, par l'instauration de coefficients de pleine terre ou encore par la renaturation des cours d'eaux et sans doute, la création de bassins de rétention. Désormais nous intégrons l'enjeu des eaux pluviales dans tous nos projets.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- la prise de compétence eaux pluviales et l'élargissement de son périmètre, le Schéma Directeur eaux pluviales
- la renaturation de premiers cours d'eau : Acheneau, Canal de Haute Perche
- le Plan d'Adaptation au changement climatique du Comité de Bassin Loire Bretagne

### 🔄 **Faire autrement : faire de l'eau un sujet central du dialogue avec les agriculteurs et les acteurs économiques**

La plupart des zones d'activités prévues sur nos communes sont ... sur des zones humides ! Nous devons donc engager un dialogue fort avec les acteurs économiques pour trouver de nouvelles façons d'aménager ces espaces, afin qu'ils soient le plus résilients possibles en période de crise. Zones d'expansion de crues, rehaussement des sites sensibles ou délocalisation de certaines activités sur un autre site de l'agglomération, ... de nombreuses solutions peuvent être envisagées pour faire avancer la culture du risque dans les projets. L'agriculture est dans un rapport complexe à l'eau, car elle a besoin d'une eau de qualité (les ostréiculteurs, les conchyliculteurs, les prairies...) mais augmente certains risques (utilisation d'intrants, taille des parcelles, ...). En élargissant les compétences de l'agglomération en matière de gestion de l'eau à tout le territoire, nous affirmons notre souhait d'avoir une vue d'ensemble de ces enjeux et l'envie de mettre autour de la table tous les acteurs concernés.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- le Projet Alimentaire Territorial du Pays de Retz
- un dialogue entre agriculteurs et conchyliculteurs pour prendre en compte les intérêts réciproques de ces deux professions (Commission locale de l'eau)
- des groupes de travail pour prendre en compte la diversité des usages de l'eau dans les projets d'aménagement

### Les grandes actions de l'agglomération pour le début de mandat :

- > Investir massivement dans l'infrastructure eaux pluviales
- > Renaturer un cours d'eau par an sur les prochaines années
- > Résorber les sources de micropolluants sur le réseau d'assainissement (étude, plan d'action, plan de travaux)



## Misons sur les mobilités alternatives à la voiture individuelle

En matière de mobilités, les virages à prendre sont nombreux car l'offre et la demande évoluent à vitesse grand V. Nous souhaitons nous saisir pleinement de cette transition. Pour mieux connecter le territoire vers le dehors et mieux le mailler au-dedans. Il s'agit d'agir à la fois sur les flux quotidiens (de travail, de loisirs, ...) et sur les flux saisonniers. La nouvelle prise de compétences mobilités par l'agglomération et le plan des mobilités sont l'occasion de travailler ces sujets, avec audace ! Nous souhaitons nous saisir pleinement de cette transition.

### ➤ Faire mieux : assurer une meilleure desserte aux métropoles voisines

La liaison de notre territoire aux métropoles de Saint-Nazaire et de Nantes, doit faire l'objet d'améliorations et d'investissements massifs. L'Agglo doit se positionner et faire porter sa voix dans les débats liés à l'arrivée de ces grandes infrastructures. Pour connecter davantage le territoire au dehors, nous devons créer des partenariats stratégiques sur les mobilités, et notamment activer nos relations de voisinage pour coopérer en la matière.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- échanges avec la Région sur le Schéma des mobilités concernant le cadencement de la ligne ferroviaire, et notamment l'offre de cars régionale
- poursuite de la consultation publique lancé par le CD44 et la Commission Nationale du Débat Public concernant le passage en 2x2 voies de la RD751

### + Faire plus : renforcer le maillage interne à l'agglomération, avec un souci de développer des mobilités douces, partagées

Près de 210 000 déplacements ont lieu, chaque jour, au sein de l'agglomération, sur une distance de moins de 10 kilomètres en moyenne. La plupart de ces déplacements s'effectuent sur de la courte distance, d'un quartier à l'autre ou de bourg à bourg. L'occasion idéale pour tenter de renforcer les mobilités douces, et notamment le vélo, dont la part modale plafonne à 2% encore aujourd'hui. Nous souhaitons développer le linéaire cyclable, sécuriser les liaisons douces, penser la continuité des itinéraires (notamment grâce à la signalétique) et renforcer la pédagogie auprès des jeunes sur les mobilités alternatives.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- un Schéma mode actifs communautaire et un appui aux communes pour la réalisation

de schémas modes actifs communaux en vue de définir un réseau cyclable et piéton sécurisé, lisible et cohérent à l'échelle du territoire

- études pré-opérationnelles pour la réalisation de liaisons structurantes dont un itinéraire cyclable départemental de Sainte Pazanne à Paimboeuf (voie verte) et un itinéraire de découverte du marais de haute perche entre Pornic et Chaumes-en-Retz (pour des randonnées pédestres et cyclables)

### 🔄 Faire autrement : faire du territoire un laboratoire des mobilités

En matière de mobilités partagées les usages bouleversent déjà les pratiques ! Reste à trouver des solutions adaptées à des usagers toujours plus divers : actifs, jeunes, enfants, navetteurs, personnes âgées, adolescents, touristes... Nous souhaitons expérimenter des dispositifs, sur des temps courts : un jour, une semaine, un an, tout à la fois pour tester de nouveaux dispositifs et encourager au changement des pratiques. Ainsi, en calibrant mieux les futurs services aux attentes locales, on se dote d'une offre sur mesure.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- étude pour l'évolution du service de navette estivale à compter de 2021 (desserte de nouvelles communes, extension du service au-delà des mois de juillet/août...)
- aide à l'achat de vélos mécaniques, de Vélos à Assistance Electrique et de vélos pliants ou cargos
- création d'un panel citoyen « mobilités » pour alimenter les réflexions du Plan de Mobilité
- location de vélos électriques longue durée (lancement reporté en janvier 2021)
- incitations au changement de comportements via la création d'espaces de coworking pour limiter les déplacements (ex : le WIP), l'organisation d'échanges de parcelles agricoles entre propriétaires pour limiter les déplacements de machines et de véhicules ...

### Les grandes actions de l'agglo pour le début de mandat :

- > Identifier et aménager des itinéraires cyclables d'intérêt communautaire
- > Développer les services aux cyclistes notamment l'aide à l'achat de vélos



## Avançons vers la sobriété énergétique

Les engagements pris par Pornic agglo Pays de Retz dans le Plan Climat Air Energie Territorial marquent un nouveau pas du territoire en faveur de la lutte contre le changement climatique. Ils s'inscrivent dans la dynamique du Pays de Retz, labellisé depuis 2015 « Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte ». Les acteurs du territoire se sont mobilisés et de nombreux investissements publics et privés ont été réalisés ces dernières années pour réduire les consommations d'énergie et augmenter la production d'énergie renouvelable locale, qui couvre aujourd'hui 17% de l'énergie consommée sur le territoire. Nous souhaitons avancer vers la sobriété énergétique, en faisant évoluer nos pratiques, en transformant notre patrimoine, et en sensibilisant tous les acteurs du territoire.

### ➤ **Faire mieux : sensibiliser et accompagner les usagers vers la réduction de leurs consommations**

La collectivité ne peut pas tout... mais elle peut encourager le changement des pratiques des habitants et des entreprises ! La mise en œuvre d'actions de sensibilisation concourt à changer les habitudes des usagers et des acteurs économiques et favorise ainsi la baisse de la consommation... Nous souhaitons encourager et accompagner les projets de rénovation des logements par la structuration d'un service public de la rénovation énergétique, de type plateforme territoriale. Agir sur le secteur résidentiel, c'est s'attaquer au plus gros poste de consommation d'énergie du territoire (40%). Nous voulons également ouvrir un dialogue avec les habitants en amont des futures implantations d'énergie photovoltaïque ou solaire, car nous avons conscience que ces nouveaux projets suscitent des inquiétudes ou des frustrations.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- la mise en place d'un service d'accompagnement et de conseil à la rénovation énergétique pour les particuliers
- participation à la semaine du développement durable / actions de sensibilisation
- accompagnement des ménages aux revenus modestes (financement du Programme d'Intérêt Général et aides directes)
- actions de communication

### ➕ **Faire plus : montrer l'exemple en matière de sobriété énergétique**

Ces dernières années, les communes ont réalisé des travaux pour améliorer l'efficacité énergétique du patrimoine public. Nous souhaitons intégrer ce réflexe de sobriété dans tous nos projets d'aménagement et de construction notamment

utilisant le levier de l'éco-conditionnalité. Au-delà du bâti, les potentiels d'économie d'énergie ou de ressources sont nombreux parmi les différents services publics coordonnés par l'agglomération et par les communes. Nous entendons prolonger le travail en cours d'optimisation énergétique des bâtiments publics en élargissant cette réflexion aux services publics. L'éclairage public représente en moyenne 16% des dépenses énergétiques des collectivités (Ademe). Ce poste peut être réduit en ajustant la gestion des horaires et en favorisant les luminaires limitant la déperdition énergétique. La gestion des espaces verts et des espaces publics peut aussi être repensée : favoriser des espèces végétales adaptées aux conditions météorologiques, récupérer de l'eau de pluie pour l'arrosage ou pour le nettoyage de l'espace public...

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- une réflexion pour généraliser un éclairage public sobre en énergie (trame Noire) (proposé dans le PCAET)
- conseil en énergie partagée auprès des communes
- demande de labellisation Citergies

### ➤ **Faire autrement : soutenir les filières du BTP qui mettent en œuvre l'économie circulaire et favorisent l'usage de matières premières biosourcées locales**

Le secteur du bâtiment (habitat et tertiaire) représente près de la moitié des consommations en énergie du département de Loire Atlantique et plus de 25% des émissions de gaz à effet de serre. La réduction des consommations en énergie et des émissions de gaz à effet de serre passe par la production et l'utilisation d'écomatériaux, produits localement et sans intrants chimiques. Le chanvre, la paille et la laine de mouton font partie des matières premières produites en Pays de la Loire. En soutenant le développement de ces circuits-courts nous pouvons soutenir l'agriculture locale et sa diversification, tout en améliorant la performance de nos bâtiments.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- étude de la faisabilité de construction de mur intérieur en terre pour une école de l'agglomération

### Une grande action pour le début de mandat :

> **Créer un guichet unique du service public de maîtrise de l'énergie de type plateforme de rénovation énergétique**





© Mélanie Chaigneau

## Prenons appui sur ce qui nous unit

Le territoire dispose d'une large gamme de centralités, des centres bourgs aux pôles d'équilibre (Pornic et Sainte-Pazanne) en passant par des pôles intermédiaires (Chaumes-en-Retz- Villeneuve-en-Retz). Et comme dans tous les territoires, certaines de ces centralités héritées souffrent actuellement de logiques de développement qui leur font perdre leur sens et malmènent l'héritage. Entre la montée de Airbnb à Pornic et la déshérence commerciale de certains centres, l'hyper-patrimonialisation ici et la paupérisation là, les problèmes de la centralité ne sont pas partout les mêmes. Mais l'exigence est commune : nous devons cultiver ses centralités et ne s'en faire déposséder par aucune logique.

**Nous voulons mener la bataille des centralités.**

Le « Sud Loire », a longtemps été conçu comme la partie enclavée du département. Désormais, notre territoire est reconnu comme un écrin préservé, au cœur d'un territoire attractif. Le vignoble, le bocage, les marais et, bien sûr, le littoral, forgent une infrastructure de nature, essentielle au territoire. Ces atouts fragiles subissent des pressions à la fois démographique, foncière, et économique, liées à l'attractivité du territoire, qui obligent à la prudence et à la mobilisation de tous pour les protéger. Il s'agit de mettre au centre du développement la question des ressources fragiles ou finies : la terre, le sol mais aussi l'eau, du littoral aux rivières. Nous souhaitons réconcilier écologie et économie, autour d'une gestion raisonnée de ces ressources.

**Nous voulons protéger notre patrimoine et nos paysages et révéler notre territoire d'eau**

A la grande diversité de situations des communes correspond une communauté d'enjeux d'un espace remarquable sous pression. Les ressources naturelles, les grands paysages, les centralités ... sont autant de ressources autour desquelles tous les acteurs du territoire doivent se rassembler.

Nous tenons également à la ville collective, si riche, du territoire. Pour cela, nous réaffirmons notre choix de nous appuyer sur la diversité des acteurs associatifs, culturels et sportifs qui font la qualité de l'offre d'activité proposée aujourd'hui dans l'agglomération. De Villeneuve à Rouans, de tournois en rencontres culturelles, les manifestations organisées sont autant de signes du bien vivre ensemble dans l'agglomération.

**Cette vie culturelle et sportive, elle aussi, nous unit.**



## Défendons nos centres villes et nos centres bourgs

*Comme tous les territoires, celui de Pornic agglo Pays de Retz dispose d'une gamme large de centralités, des centre-bourgs à la centralité historique de Pornic, en passant par les pôles intermédiaires. Il y a centralité, dès que dans le fonctionnement quotidien des habitants, un lieu polarise une part de leurs usages et pratiques, pour toute sorte de raisons, résidentielles, fonctionnelles et de services, symboliques, culturelles et affectives, etc. Et comme dans tous les territoires, un trop grand nombre de centralités héritées souffrent ici actuellement de logiques de développement des périphéries qui leur font perdre leur sens et malmènent l'héritage.*

### **➤ Faire mieux : contraindre le développement des commerces et services de périphérie afin de préserver les écrans marchands dynamiques**

Le devenir des centralités de proximité est directement lié à celui de la périphérie : là où les zones d'activités ne cessent de s'étendre, offre médicale et commerces sont incités à délaisser les centres-bourgs. En appui sur le SCOT, nous souhaitons contraindre l'implantation des services et commerces dans les périphéries, et favoriser le retour des activités dans les centres-bourgs.

#### → C'est déjà à l'oeuvre :

- le SCOT du Pays de Retz
- mise en place avec l'Etat d'une Opération de Revitalisation du Territoire concernant la ville de Pornic pour protéger les emplacements commerciaux du centre ville

### **+ Faire plus : travailler sur l'hospitalité des espaces publics de cœur de bourg**

La condition sine qua non de l'hospitalité et donc de l'attractivité de nos centralités est la recherche d'ergonomie et de qualité des espaces publics qui les structurent. Les futurs espaces devront être conçus par les usages plutôt que par la règle, et adaptés au plus grand nombre.

#### → C'est déjà à l'oeuvre :

- les démarches engagées par les communes pour la réfection de leurs centralités : bourg de Vue, du Tharon, d'Arthon, centre ville de Pornic...
- candidature de Sainte Pazanne, Chaumes et Retz et Pornic au programme national Pe-

*tites Villes de Demain*

### **👤 Faire autrement : réinventer les commerces et services dans la ville centre et dans les centres bourgs**

La demande et les usages le montrent : les pratiques de consommation ont changé et s'orientent vers la proximité et un rapport nouveau aux services et aux biens marchands. Maintenir les écrans commerçants, c'est donc aussi s'adapter aux évolutions des usages et encourager un nouveau genre de commerce de proximité, qui peut inclure services liés au logement, à la personne, aux travailleurs, suscitant davantage de rencontre, d'interconnaissance et de cohésion sociale. Des espaces de télétravail pourraient dans ce cadre contribuer à réduire les mobilités pendulaires.

#### C'est déjà à l'oeuvre :

- un appui d'ingénierie économique pour accompagner les acteurs du commerce dans les

#### **Action « horizon 2022 » :**

- > **Se doter d'un outil de maîtrise foncière d'agglomération au service des centralités du territoire (logements, commerces...)**
- > **Apporter un appui d'ingénierie en faveur du réaménagement des coeurs de bourgs du territoire**



## Protégeons notre patrimoine et nos paysages

*Nous le savons désormais, il est temps de mettre un terme à l'artificialisation des terres agricoles et des espaces naturels, garants de la préservation des paysages de notre territoire. En près de 10 ans, 600 hectares d'espaces naturels ont été consommés sur l'agglomération. Une moyenne annuelle proche de celle de la CARENE (Saint-Nazaire) et supérieure à celle de Cap Atlantique (La Baule). Pour tendre vers le « zéro artificialisation nette », il nous faut proposer des formes de densité désirables pour les habitants du territoire et pour les acteurs économiques, adaptées aux modes de vie, soucieuses de la qualité urbaine et de la grande présence du vert.*

### ➤ **Faire mieux : valoriser les patrimoines paysagers de tout le territoire**

Plusieurs communes s'interrogent sur les outils à mettre en place pour préserver et valoriser leur paysages et leur patrimoine (La Bernerie en Retz, Pornic, Vue..) et toutes cherchent dans leurs documents d'urbanisme à valoriser leur cadre de vie. Mais ce travail n'est, à l'heure actuelle, que peu discuté à l'échelle de l'agglomération. A moyen constant, il s'agit d'organiser des échanges entre communes sur la valorisation de leur patrimoine naturel et paysager afin de converger sur des objectifs et des modalités d'actions communes.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

*- élaboration d'un plan paysage d'agglomération avec l'ADDRN*

### ⊕ **Faire plus : proposer de nouvelles modalités d'accueil des activités économiques moins consommatrices d'espace et accompagner la mutation de la filière du BTP en ce sens**

Continuer à accueillir des activités économiques, à enveloppe foncière constante. Voilà un défi de taille qui nécessite d'investir des moyens pour accompagner les entreprises et proposer des solutions d'aménagement et des produits immobiliers nouveaux. Le territoire peut s'appuyer sur son attractivité pour imposer aux nouveaux entrants économiques des formes plus compactes et plus mutualisées (parkings, espaces de stockage, déchets, ...) de gestion de l'espace. Une stratégie de renouvellement urbain de ces zones est à construire, en mobilisant par exemple le droit de préemption.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

*- la mise en place d'une stratégie foncière économique*

### 🔄 **Faire autrement : expérimenter des incitations à la densification**

A quelles conditions accepterions-nous d'habiter dans un espace plus dense ? D'après les acteurs du territoire, la réponse est avant tout liée à la présence d'espaces verts sous diverses formes (un jardin personnel, un espace vert XXL partagé, des balcons-terrasses, de la place pour les végétaux, ...). Cela passe également par une meilleure inscription des constructions dans le paysage, par la montée en qualité des propositions architecturales (varier l'usage de matériaux, jouer sur la volumétrie des bâtiments, maintenir les toitures...) et la création des services mutualisés (voiture partagée, garde d'enfants collectives, ...) et de convivialité dans les nouveaux quartiers.

### Action «horizon 2022» :

**> Mettre en place un appel à projet innovant pour des projets denses et désirables sur des parcelles clés repérées dans le programme d'action foncière**



## Révérons le territoire d'eau

Les paysages d'eau de notre territoire, du littoral aux cours d'eau, canaux et marais, forment une richesse paysagère singulière, support de loisirs et d'un cadre de vie privilégié, et d'une biodiversité fragile. Mais ils sont également la source d'une économie maritime, nautique, aquacole et agricole qui bénéficie à la collectivité dans son ensemble : la Baie de Bourgneuf et La Plaine sur Mer représentent près des 2/3 des entreprises conchylicoles des Pays de la Loire. Prendre conscience de cet ADN commun, c'est penser la solidarité écologique entre communes et les liens de travail entre acteurs publics et privés (collectivités, particuliers, associations, entreprises, agriculteurs) pour articuler préservation et valorisation de ces biens précieux.

### ➔ Faire mieux : aider à la structuration des filières de l'économie bleue

Si l'économie bleue existe bel et bien sur notre territoire et constitue une source importante d'emploi et d'attractivité, reste à identifier le réseau d'entreprises qui la font vivre et à accompagner sa structuration. En matière de nautisme par exemple, nous pouvons moderniser nos infrastructures, construire des relations avec l'ensemble des bassins nautiques des Pays de la Loire ou offrir de nouvelles formations liées au nautisme, afin de former nos jeunes aux métiers de cette économie de la mer.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- écriture d'une « Stratégie Bleue » globale et intégrée
- des rencontres et la mise en réseau des professionnels de la mer à l'échelle du Pays (filière pêche, conchyliculture, nautisme, tourisme...)

### + Faire plus : valoriser la présence de l'eau dans tout le territoire par des circuits patrimoniaux

Les écosystèmes présents sur le territoire (marécages, dunes côtières, cours d'eau douce...) présentent de nombreuses richesses écologiques, paysagères et culturelles. Nous souhaitons souligner leur dimension patrimoniale, en proposant des circuits, guidés et commentés, pour permettre à tous les habitants de découvrir la biodiversité et les services écosystémiques qu'ils rendent, en particulier leur rôle crucial dans la régulation des aléas et du changement climatique. Une signalétique dédiée permettrait aussi de valoriser les richesses historiques et paysagères de tout notre territoire.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- identification de circuits de mobilité autour de l'eau dans le cadre de la destination Bretagne Loire Océan
- mise en place d'une commission tourisme vert et de nature

### 🔄 Faire autrement : mettre en récit le territoire d'eau en appui sur les paysages (plages, canaux, marais), avec davantage d'évènementiel

Les Pêcheries, la Baie de Bourgneuf, les marais et les canaux sont autant de lieux que nous souhaitons valoriser davantage demain. Pour cela, nous proposons de créer des événements culturels, touristiques, pédagogiques -en association avec les écoles du territoire-, en mettant l'accent sur les enjeux écologiques.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- les initiatives liées à Territoires imaginaires (Nuit des pêcheries, l'eau delà, l'eau d'ici, Paysages du Pays de Retz...)

### Action «horizon 2022» :

> Elaborer un projet culturel de territoire autour de l'eau pour fédérer et donner de l'ampleur aux initiatives existantes



MOBILISONS-NOUS POUR ÊTRE À LA HAUTEUR  
DES DÉFIS SOCIAUX

## Mobilisons-nous pour être à la hauteur des défis sociaux

Difficile d'imaginer Pornic agglo Pays de Retz dans 10 ans sans envisager les transformations profondes qu'elle connaîtra : des modifications liées au mouvement du trait de côte, des évolutions importantes des marchés touristiques, une intégration croissante dans le fonctionnement métropolitain quotidien avec Nantes et Saint-Nazaire... Ces tendances impacteront le territoire dans son ensemble, mais aussi les modes de vie, de consommation, de déplacement, les rapports au travail, aux loisirs, aux sociabilités familiales et amicales, les besoins d'accès aux soins, les envies d'implication citoyenne, ... de chacun et chacune d'entre nous.

Dans un contexte attractif et sous pression, le lien social et l'action collective, associative notamment, sont des moteurs centraux pour l'avenir de l'agglomération. Ils sont particulièrement dynamiques sur notre territoire, mais mobilisent essentiellement les jeunes retraités, qui souhaitent mettre leur énergie dans des projets collectifs. Reste à faire en sorte d'embarquer plus largement, les sédentaires et les passants, les jeunes et les moins jeunes, les touristes et les habitants, ... en appui sur le maillage de proximité, les rencontres, les lieux et les moments de collectif.

**Nous voulons renforcer le lien social, pour un territoire riche de ses rencontres.**

Etre à la hauteur de ce qui nous arrive, c'est prendre en compte les changements aux causes extérieures au territoire, qui vont s'imposer au territoire : le vieillissement et le rajeunissement simultané du territoire, par exemple. Il s'agira d'être en mesure de ne pas en subir les conséquences, mais d'en faire des bases d'appui pour de nouvelles orientations d'aménagement du territoire.

**Nous voulons anticiper le rajeunissement, prendre soin des aînés et positiver le vieillissement !**

Etre à la hauteur de ce qui nous arrive, c'est encore cultiver ce qu'on a et ce qu'on est, pour y trouver de nouveaux bénéfices. Le lien social et les rencontres qui animent notre territoire régulièrement, doivent permettre de proposer de nouvelles modalités d'engagement pour les citoyens, avides de pouvoir participer aux projets de l'agglomération.

**Nous souhaitons réinventer la citoyenneté de proximité.**

Pour cela, le numérique peut être un outil précieux, il s'agira de donner les clés à chacun de pouvoir s'en saisir, jeunes et moins jeunes, habitants et entreprises.

**Partageons la culture du numérique !**



## Renforçons le lien social

*Le vivier d'initiatives associatives et d'équipements d'accueil, de culture et de sport, sont une force pour notre territoire, un moteur de lien social. Son déclouonnement (géographique, sectoriel, générationnel) doit cependant être poursuivi. Trouvons ensemble les nouvelles conditions de la solidarité, de l'accueil et de la rencontre, adaptées à la demande et aux usages, et dans un souci de mixité sociale et de proximité à l'échelle du territoire.*

### ➤ **Faire mieux** : encourager les mutualisations entre communes pour renforcer le lien entre habitants, usagers, adhérents associatifs

Le dialogue intercommunal est l'opportunité de mettre en commun les ressources des collectivités pour mieux répondre aux attentes des habitants, des usagers, des adhérents associatifs. Ainsi, nous souhaitons encourager davantage le partage des équipements et matériels, notamment à destination des collectifs qui pourraient en bénéficier plus largement.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- le partage de matériel espaces verts et voirie entre communes
- la mise à disposition de pistes de prévention routière et de deux radars pédagogiques pour toutes les communes

### ➕ **Faire plus** : faciliter la vie des collectifs

L'accompagnement des associations au-delà des démarches réglementaires pourra être l'opportunité d'élargir leur champ d'action et de les rendre plus visibles à la population. Nous souhaitons ainsi mieux faire connaître le vivier associatif de notre territoire pour ouvrir son carnet d'adresses au plus grand nombre. Plus largement, nous pouvons inventer de nouvelles manières de valoriser l'activité de bénévolat, notamment auprès des jeunes retraités.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- la mise en place d'un réseau parentalité et d'actions multi-porteurs
- des actions associatives fédérées (l'Outil en main, les Retz-chauffeurs, le collectif Spectacle en Retz...)

### 👤 **Faire autrement** : porter des projets de logement ou d'équipement à vocation sociale

L'attractivité et la croissance de notre territoire, accentuant les enchères des ménages sur le logement et le foncier, contribuent à le rendre de plus en plus inaccessible aux familles les moins favorisées. Nous désirons pourtant accueillir le plus grand nombre dans un souci de mixité sociale et d'égalité d'accès à ce cadre de vie privilégié ! Ainsi, nous voulons nous appuyer sur les nouveaux outils fonciers à disposition pour proposer des projets d'habitat à vocation sociale et intermédiaire.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- l'application du Programme Local de l'Habitat et de ses objectifs de production de logements sociaux
- élaboration du programme d'action foncière de l'agglomération
- livraison de deux Foyers de Jeunes Travailleurs (Pornic, Sainte Pazanne)
- accompagnement des projets de logements spécifiques : logements d'extrême urgence, maisons relais, saisonniers...

#### Action « horizon 2022 » :

- > Adhérer à un Organisme de Foncier Solidaire pour développer des opérations de logement davantage maîtrisées et déployer une politique d'installation des jeunes familles sur le territoire
- > Produire et mettre en ligne un inventaire du matériel à mettre en partage entre communes et associations du territoire



## Prenons soin de nous et en particulier de nos aînés

*La pandémie que nous connaissons actuellement est un rappel quotidien de l'importance des enjeux de santé et de soin pour tout le territoire. Prendre soin de nous, collectivement, c'est assumer notre part de vulnérabilité et prendre conscience que nous avons tous un rôle à jouer pour préserver la santé de chacun. L'enjeu est d'autant plus fort que notre territoire, comme beaucoup d'espaces littoraux, vieillit rapidement. Alors que la part des + de 65 ans sur le territoire est de 21% en 2014, elle sera de 28% en 2030 et de 33% en 2050. C'est à la fois une ressource à valoriser (bénévolat, activités sociales, ancrage territorial) et un défi pour demain (offre de soin, accompagnement de la dépendance, hébergement spécifique...).*

### ➤ **Faire mieux** : veiller à la cohérence de l'offre de soin à l'échelle du territoire

Attirer des spécialistes, permettre aux généralistes de s'installer ou de se développer, produire une offre intermédiaire de résidence personnes âgées, ... toutes les communes de l'agglomération cherchent à proposer à leurs habitants l'offre de soin la plus complète et la plus accessible possible. Nous désormais souhaitons veiller collectivement à la cohérence de cette offre : en régulant davantage la répartition des généralistes, en agissant de concert pour attirer des spécialistes, en veillant à ce que des gammes d'offres variées soient présentes sur le territoire.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

*- un Contrat Local de Santé, en partenariat avec l'ARS qui permettra d'avoir un diagnostic de l'offre et des besoins sur le territoire et aboutir à une stratégie de régulation des demandes d'implantations*

### ⊕ **Faire plus** : monter en compétences collectivement sur l'offre de services et de soin à destination des personnes âgées

Résidences autonomes, semi-autonomes, pôles de santé en réseau, télémédecine, collectivisation des services à la personne, recrutement de médecins communaux salariés par la collectivité, ... Les mondes de la médecine et du service aux personnes évoluent rapidement. Nous sommes sollicités au quotidien par des prestataires qui souhaitent développer des offres mais nous ne sommes pas toujours outillés pour évaluer la qualité ou la pertinence des propositions. Nous souhaitons donc monter en compétences sur ce sujet et explorer les pistes pour demain, notamment organisant un partage d'expériences avec des territoires voisins, qui ont avancé sur ce sujet.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

*- le Forum du Bien vieillir, organisé en 2019 avec des gériatres*

### 🔄 **Faire autrement** : faire des jeunes retraités des acteurs moteurs du vivre ensemble

Ils arrivent dans l'agglomération au moment de la retraite et s'investissent tous azimuts, dans des associations, dans des activités sociales, ... Les jeunes retraités constituent aussi le principal gisement d'aidants pour accompagner leurs parents qui entrent dans le quatrième âge. Bref, les néo-retraités sont des atouts de taille pour ce territoire, durant toute l'année. Notre ambition est de les reconnaître comme tel et de les aider à s'investir pleinement dans la vie du territoire.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

*- des animateurs vieillesse dans quelques communes  
- la réflexion portée par le CODEV sur le bien vieillir et les solidarités intergénérationnelles*

### Action « horizon 2022 » :

**> Organiser des Etats Généraux du vieillissement réunissant acteurs publics et acteurs privés du soin et des services à la personne pour explorer les bonnes pratiques et passer à l'action**



## Adaptons-nous pour mieux accompagner les jeunes et les enfants

*Du fait de l'attractivité des métropoles nantaises et nazairiennes, le territoire connaît une forte dynamique démographique. Des familles avec des jeunes enfants plébiscitent le territoire. 35% de la population a moins de 30 ans. Parmi eux, les enfants et les adolescents sont surreprésentés (20% de la population totale a moins de 14 ans). Notre territoire peut et doit faire plus et mieux pour les jeunes, mais les jeunes ont encore plus à apporter au développement de notre territoire. Pour être plus convivial, plus innovant, plus dynamique, plus audacieux, plus surprenant, notre territoire doit avancer pas seulement « pour », mais aussi « avec » les jeunes. Cela ne se décrète pas à la place des jeunes, mais se réalise avec eux.*

### ➤ **Faire mieux** : anticiper les dynamiques démographiques du territoire et mutualiser les moyens à disposition des communes

Ecoles, collèges, accueils périscolaires, médiathèques... Le territoire de l'agglomération est déjà doté d'équipements importants. Pour autant, les locaux sont saturés et les moyens restent encore peu coordonnés. Les professionnels témoignent de difficultés importantes. Pour sortir de la gestion en « flux tendu », nous devons davantage nous coordonner pour mutualiser les moyens et les équipements à disposition de chaque commune, anticiper les dynamiques démographiques du territoire dans les années à venir afin d'asseoir une véritable politique petite enfance, enfance, jeunesse. Cela passera nécessairement par un transfert à moyen terme de la compétence petite enfance - jeunesse à l'agglomération sur l'ensemble du territoire y compris sur la dimension loisirs.

#### → C'est déjà à l'œuvre :

- un projet éducatif d'agglomération
- la signature d'un contrat territorial global avec la Caisse des Allocations Familiales

### ⊕ **Faire plus** : penser l'accompagnement des jeunes dans leur globalité en assurant un continuum éducatif

Si les maisons des jeunes sont plébiscitées dans de nombreuses communes, elles n'accueillent qu'environ 20% de la tranche d'âge concernée. Les autres ne viennent pas, soit parce qu'ils n'ont pas connaissance de la programmation, soit parce qu'ils ne se sentent pas concernés. Les dispositifs d'information, d'orientation, d'insertion, de santé, de prévention, de loisirs et d'accompagnement de proximité demeurent souvent méconnus des principaux concernés et de leurs familles. Des problèmes de mobilité limitent également leur accessibilité. Nous souhaitons développer « l'aller vers » les familles et les jeunes, pour faire en sorte d'élargir le spectre des jeunes et de leurs parents que nous pourrions accompagner.

#### → C'est déjà à l'œuvre :

- la création de deux Points d'Information Jeunesse à Ste Pazanne et à Pornic
- le réseau de parentalité

### 🔄 **Faire autrement** : revaloriser les métiers liés à l'enfance et de la petite enfance par des expérimentations

Les métiers liés à l'enfance et la petite enfance manquent de main d'œuvre car ils n'arrivent plus à attirer de candidats. Pourquoi ? Parce que les conditions de travail sont souvent fragmentées (horaires très tôt ou très tard) et les perspectives d'évolution de carrière faibles. Notre ambition est de participer à la revalorisation de ces métiers, cruciaux pour notre territoire. Cela passe par des formations adaptées, mais aussi par une certaine inventivité des politiques publiques pour accompagner les carrières de ces professionnels.

#### → C'est déjà à l'œuvre :

- la participation au financement des BAFA
- l'appui au multi-emplois pour les animateurs

### Action « horizon 2022 » :

- > **Créer un dispositif itinérant (van, autobus...) pour faciliter l'accessibilité des Points Information Jeunesse et aller vers les jeunes**
- > **Mettre en place des minicamps intercommunaux pour créer du lien entre les jeunes de toutes les communes**



## Réinventons la citoyenneté de proximité

*Les taux de participation électorale et les mobilisations citoyennes récentes attestent : voter tous les 6 ans aux élections locales ne suffit plus pour les citoyens. Notre territoire est riche d'acteurs qui ont à cœur de s'exprimer sur son avenir, bien au-delà des scrutins ordinaires. Les demandes de participation sont multiples, et nécessitent que nous investissions des outils de pédagogie, des temps de débats et des modalités nouvelles de participation.*

### ➤ **Faire mieux : renforcer la communication sur le rôle de l'agglo au côté des communes**

Pour que nos citoyens-habitants mais aussi pour que les conseillers municipaux nouvellement élus comprennent mieux le fonctionnement de notre institution et l'articulation entre notre action et celle des communes, nous voulons produire des outils plus pédagogiques. Cette ambition vient compléter le travail de communication déjà en cours via le magazine communautaire, les documents d'information des services et le site internet de l'agglomération.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- un travail sur la pédagogie des documents produits par l'agglomération

### ⊕ **Faire plus : permettre à tous les citoyens de se former sur les grands enjeux du territoire en continu**

Nous souhaitons proposer aux citoyens de l'agglomération des moments de débats et d'échanges sur les enjeux qui concernent le territoire : la transition alimentaire, les aléas littoraux, le vieillissement, ... Des moments de partage, à travers lesquels chacun pourra alimenter sa curiosité, se forger un point de vue critique, ... grâce à la mobilisation de personnalités reconnues.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- un partenariat avec l'Université permanente de Nantes  
- des expositions sur les risques littoraux à Pornic, Les Moutiers, La Bernerie, Villeneuve en Retz  
- des conférences tout public proposées par le CODEV et l'agglomération

### 🔄 **Faire autrement : renouveler l'engagement citoyen, en inventant de nouvelles formes de participation et en encourageant leur implication**

Ici comme ailleurs, les citoyens les plus mobilisés sont aussi ceux qui le temps de le faire : les retraités sont surreprésentés dans les organes consultatifs. Nous souhaitons explorer de nouvelles modalités pour inviter des citoyens, de 7 à 77 ans et plus, de tous horizons, à participer et donner leur avis sur nos politiques publiques.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- le renouvellement des membres du Conseil de Développement  
- la mise en place d'un panel citoyen pour le Plan des Mobilités

### Action « horizon 2022 » :

> **L'implication de panels citoyens pour coconstruire les grandes stratégies**



## Partageons la culture du numérique

*L'effort infrastructurel pour être relié au Très Haut Débit, partout dans l'agglomération et de façon fiable doit être poursuivi. Nous y veillons, auprès du Département. Mais au-delà de la construction du réseau, le virage du numérique nécessite que nous portions attention à toutes celles et ceux pour qui le digital n'est pas une évidence, entreprises et individus, que nous fassions en sorte de partager davantage en ligne nos décisions et nos projets.*

### ➤ **Faire mieux** : créer un portail de services en ligne d'agglo

Nous souhaitons créer un portail de services en ligne, mutualisé pour les communes et l'agglomération, sur lequel les usagers pourront avoir des informations sur les délibérations, les services culturels, éducatifs, sportifs etc.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

*- un portail famille / petite enfance / enfance / jeunesse d'agglo*

### + **Faire plus** : amplifier le travail d'éducation au numérique en misant sur le présentiel

La culture du numérique se développe mais pas auprès de tous. Beaucoup de personnes âgées se sentent dépassées, notamment pour accéder aux services publics en ligne. Nous souhaitons donc miser sur la proximité pour leur permettre d'être autonomes.

#### ➔ C'est déjà à l'oeuvre :

- des permanences numériques mises en places dans les mairies, les bibliothèques du territoire par les communes*
- des tiers lieux associatifs à Sainte Pazanne, Chaumes en Retz*
- une réflexion de la commission famille et solidarités pour accompagner les démarches en ligne*
- une réflexion du CODEV pour accompagner les usages du numérique*

### ↻ **Faire autrement** : développer l'usage du numérique auprès des entreprises

Quel que soit le secteur d'activités, toutes les entreprises sont concernées par le

virage numérique. Services en ligne, open data, réseaux sociaux, paiements connectés... l'agglo souhaite accompagner les entreprises dans leur digitalisation. Par ailleurs, les organismes de formation présents sur notre territoire peuvent accueillir davantage de cursus liés au numérique afin que des jeunes se forment et puissent développer des solutions nouvelles.

#### ➔ C'est déjà à l'œuvre :

- l'ouverture du Work in Pornic, espace de travail situé sur la zone d'activités du Val Saint-Martin à Pornic.*
- la mise en place d'une plateforme drive de produits locaux*

### Action «horizon 2022» :

#### > La structuration d'un service informatique mutualisé avec les communes



## Les élus voisins rencontrés

Cap Atlantique - Yves Métaireau, La Baule

Sables d'Olonnes Agglo - Yannick Moreau

CC Grand Lieu - Johann Boblin, La Chevrolière

Communauté de Communes Sud Estuaire - Yannick Morez, Saint Brévin les Pins

La CARENE - David Samzun, Saint-Nazaire

Sud Retz Atlantique - Claude Naud

CC de l'Île de Ré - Lionel Quillet

Communauté d'agglomération de la Rochelle - Brigitte Desveaux

